



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 24 janvier 2026

Lieu : É.S. du Bosquet

Section : A

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Odyssee			12	25	25	21	24	26	3	3	128	131	0,9771	4	2
				17	25	25	16	25	18							
2	É.S. Mitchell Mathieu	25	12			22	25	25	18	5	1	147	95	1,5474	4	1
		25	17			25	14	25	9							
3	É.S. Tournesol Mélissa	21	25	25	22			23	25	2	4	124	139	0,8921	4	3
		16	25	14	25			25	17							
4	P. Montignac	26	24	18	25	25	23			2	4	113	147	0,7687	4	4
		18	25	9	25	17	25									

1er : É.S. Mitchell Mathieu

25	11	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
22	25	8

2e : É.S. Odyssee

3e : É.S. Tournesol Mélissa

18	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	17	17

4e : P. Montignac

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 24 janvier 2026

Lieu : É.S. du Bosquet

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Frontalière			25	18	25	9	25	16	6		150	98	1,5306	4	1
				25	12	25	22	25	21							
2	É. sec. du Bosquet	18	25			25	20	26	24	3	3	133	142	0,9366	4	2
		12	25			25	19	27	29							
3	St-François Lili-Rose	9	25	20	25			25	21	2	4	120	139	0,8633	4	3
		22	25	19	25			25	18							
4	É.S. Jean-Raimbault Daven	16	25	24	26	21	25			1	5	129	153	0,8431	4	4
		21	25	29	27	18	25									

1er : É.S. La Frontalière

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
22	19	

2e : É. sec. Du Bosquet

3e : St-François Lili-Rose

13	22	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4e : É.S. Jean-Raimbeault Daven

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 24 janvier 2026

Lieu : É.S. Jean-Raimbault

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Tournesol Marie-Pierre			25	27	17	25	25	20	2	4	124	138	0,8986	4	3
				14	25	18	25	25	16							
2	C. François Delaplace	27	25			14	25	25	20	3	3	127	134	0,9478	4	2
		25	14			16	25	20	25							
3	É.S. Jean-Raimbault Jessika	25	17	25	14			25	17	6		150	100	1,5000	4	1
		25	18	25	16			25	18							
4	S. de Sherbrooke	20	25	20	25	17	25			1	5	116	145	0,8000	4	4
		16	25	25	20	18	25									

1er : É.S. Jean-Raimbault Jessika

14	25	15
1er set	2e set	3 ^e set
25	8	12

2e : C. François Delaplace

3e : É.S. Tournesol Marie-Pierre

25	23	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
23	25	8

4e : S. de Sherbrooke

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 24 janvier 2026

Lieu : É.S. de la Montée - St-François

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Louis St-Laurent			20	25	25	16	25	9	5	1	145	107	1,3551	4	2
				25	22	25	14	25	21							
2	É.S. Jeanne-Mance Stacy	25	20			25	22	25	19	5	1	147	119	1,2353	4	1
		22	25			25	10	25	23							
3	St-François Emy	16	25	22	25			20	25		6	98	150	0,6533	4	4
		14	25	10	25			16	25							
4	É.S. Tandem Mélanie	9	25	19	25	25	20			2	4	122	136	0,8971	4	3
		21	25	23	25	25	16									

1er : É.S. Jeanne-Mance Stacy

21	26	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	24	11

2e : P. Louis St-Laurent

3e : É.S.Tandem Mélanie

25	27	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
19	25	

4e : St-François Emy

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 24 janvier 2026

Lieu : É.S. Jean-Raimbault

Section : E

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. Mont Notre-Dame			20	25	25	14	25	20	4	2	142	120	1,1833	4	1
				22	25	25	18	25	18							
2	É.S. Mitchell Camilo	25	20			25	10	14	25	4	2	133	122	1,0902	4	3
		25	22			25	20	19	25							
3	É.S. Jeanne-Mance Carl	14	25	10	25			22	25		6	106	150	0,7067	4	4
		18	25	20	25			22	25							
4	É.S. St-Marie	20	25	25	14	25	22			4	2	138	127	1,0866	4	2
		18	25	25	19	25	22									

1er : C. Mont Notre-Dame

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
16	16	

2e : É.S. St-Marie

3e : É.S. Mitchell Camilo

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
17	17	

4e : É.S. Jeanne-Mance Carl

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 24 janvier 2026

Lieu : É.S. de la Montée - St-François

Section : F

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	St-François Rafaëlle			25	21	20	25	21	25	3	3	135	123	1,0976	4	3
				19	25	25	15	25	12							
2	É.I. Du Phare	21	25			25	15	23	25	3	3	135	123	1,0976	4	2
		25	19			16	25	25	14							
3	É.S. Mitchell Laurie/Jeanne	25	20	15	25			17	25	2	4	114	136	0,8382	4	4
		15	25	25	16			17	25							
4	C. St-Bernard	25	21	25	23	25	17			4	2	126	128	0,9844	4	1
		12	25	14	25	25	17									

1er : C. St-Bernard

21	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	16	13

2e : É.I. Du Phare

3e : St- François Rafaëlle

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
14	22	

4e : É.S. Mitchell Laurie/ Jeanne

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.